

RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**DÉCISION****N° 2026 - 088****Objet : Tarifs des services extrascolaires du Secteur Jeune Année scolaire 2026 / 2027**

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales et des délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal par délibération n° 2026.022 du 20 mars 2026,

Vu la délibération n°2018.123 approuvant le mode de calcul du quotient familial,

Vu la délibération n°2022.080 modifiant les tranches du quotient familial,

Considérant la nécessité de fixer les tarifs des services extrascolaires Secteur Jeune en fonction du type d'activité organisé,

Considérant 4 tarifs différents pour les mercredis :

- Tarif A : L'activité est réalisée sur place sans prestation spécifique ;
- Tarif B : L'activité est réalisée sur place avec prestation, ou à l'extérieur de la commune sans prestation spécifique ;
- Tarif C : L'activité est réalisée à l'extérieur avec prestation ;
- Tarif D : Activité spécifique générant des coûts d'entrée ou de fonctionnement important :
+ de 25€ par enfant ;

Considérant 5 tarifs différents pour les vacances scolaires :

- Tarif A : L'activité est réalisée sur place sans prestation spécifique ;
- Tarif B : L'activité est réalisée sur place avec prestation, ou à l'extérieur de la commune sans prestation ;
- Tarif C : L'activité est réalisée à l'extérieur avec prestation ;
- Tarif D : Activité spécifique générant des coûts d'entrée ou de fonctionnement important (parcs d'attraction, mini-camps par exemple) ;
- Tarif E : Séjour avec Hébergement supérieur à 5 nuits ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : Les tarifs des services périscolaires de la journée du mercredi, ci-dessous présentés, sont applicables à compter du 28 septembre 2026.

- Accueil de loisirs sans hébergement – Secteur Jeune (mercredi, journée sans repas)

	Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	QF	Inférieur à 400	De 401 à 750	De 751 à 1150	De 1151 à 1650	De 1651 à 2150	2151 à 2650	2651 à 3150	3151 à 4000	4001 et +	Non connu
Tarif A	Mercredi	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Mercredi Hors Commune	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Tarif B	Mercredi	4,38 €	5,63 €	6,88 €	8,13 €	9,38 €	10,63 €	11,88 €	12,50 €	13,75 €	14,38 €
	Mercredi Hors Commune	6,38 €	7,63 €	8,88 €	10,13 €	11,38 €	12,63 €	13,88 €	14,50 €	15,75 €	16,38 €
Tarif C	Mercredi	6,13 €	7,88 €	9,63 €	11,38 €	13,13 €	14,88 €	16,63 €	17,50 €	19,25 €	20,13 €
	Mercredi Hors Commune	8,13 €	9,88 €	11,63 €	13,38 €	15,13 €	16,88 €	18,63 €	19,50 €	21,25 €	22,13 €
Tarif D	Mercredi	8,75 €	11,25 €	13,75 €	16,25 €	18,75 €	21,25 €	23,75 €	25,00 €	27,50 €	28,75 €
	Mercredi Hors Commune	10,75 €	13,25 €	15,75 €	18,25 €	20,75 €	23,25 €	25,75 €	27,00 €	29,50 €	30,75 €

- Accueil de loisirs sans hébergement – Secteur Jeune - Vacances scolaires (unités facturées : journée centre avec repas, semaine de 5 jours avec repas)

	Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	QF	Inférieur à 400	De 401 à 750	De 751 à 1150	De 1151 à 1650	De 1651 à 2150	2151 à 2650	2651 à 3150	3151 à 4000	4001 et +	Non connu
Tarif A	Accueil libre à la demie journée sans repas	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Tarif B	Journée centre avec repas	9,38 €	10,63 €	11,88 €	13,13 €	14,38 €	15,63 €	16,88 €	17,50 €	18,75 €	19,38 €
	Journée centre avec repas Hors Commune	11,38 €	12,63 €	13,88 €	15,13 €	16,38 €	17,63 €	18,88 €	19,50 €	20,75 €	21,38 €
Tarif C	Journée centre avec repas	11,13 €	12,88 €	14,63 €	16,38 €	18,13 €	19,88 €	21,63 €	22,50 €	24,25 €	25,13 €
	Journée centre avec repas Hors Commune	13,13 €	14,88 €	16,63 €	18,38 €	20,13 €	21,88 €	23,63 €	24,50 €	26,25 €	27,13 €
Tarif D	Journée centre avec repas	13,75 €	16,25 €	18,75 €	21,25 €	23,75 €	26,25 €	28,75 €	30,00 €	32,50 €	33,75 €
	Journée centre avec repas Hors Commune	15,75 €	18,25 €	20,75 €	23,25 €	25,75 €	28,25 €	30,75 €	32,00 €	34,50 €	35,75 €
Tarif E	Journée centre avec repas	28,13 €	31,88 €	35,63 €	39,38 €	43,13 €	46,88 €	50,63 €	52,50 €	56,25 €	58,13 €
	Journée centre avec repas Hors Commune	34,13 €	37,88 €	41,63 €	45,38 €	49,13 €	52,88 €	56,63 €	58,50 €	62,25 €	64,13 €

	Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	QF	Inférieur à 400	De 401 à 750	De 751 à 1150	De 1151 à 1650	De 1651 à 2150	2151 à 2650	2651 à 3150	3151 à 4000	4001 et +	Non connu
Tarif semaine	5 jours avec repas	31,00 €	34,00 €	37,00 €	40,00 €	43,00 €	46,00 €	49,00 €	52,00 €	55,00 €	58,00 €
	5 jours avec repas Hors Commune	35,00 €	38,00 €	41,00 €	44,00 €	47,00 €	50,00 €	53,00 €	56,00 €	59,00 €	62,00 €

ARTICLE 2 : Il est soustrait aux tarifs des services extrascolaires – secteur jeune - vacances scolaires, pour les enfants titulaires d'un PAI et dont les repas et goûters sont fournis par les représentants légaux :

- 3,99 € par jour ou demi-journée de présence au centre de loisirs,
- 8,80 € par jour de présence en camp ou séjour.

Vétraz-Monthoux, le 24 septembre 2026

Le Maire,
Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte télétransmis en sous-préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois, le 28/09/2026
publié ou notifié le 28/09/2026



La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur Le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.